

Réunion territoriale

Débat public Anneau des sciences Tronçon Ouest du Périphérique

Tassin-la-Demi-Lune – 10 janvier 2013





Accueil de M. le Maire

1°) Enseignements à mi-débat par la CPDP	35'
2°) Présentation du projet par le maître d'ouvrage	
- Présentation du projet	10'
- Échanges avec le public	15'
- Focus local « territoire et déplacements »	15'
- Échanges avec le public	100'



Le débat public :

- porte sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques du projet
- permet de s'informer sur le projet, d'obtenir des réponses à ses questions, de donner son avis

Un compte rendu et un bilan sont publiés par la CPDP et la CNDP deux mois après la clôture du débat public

Le maître d'ouvrage publie sa décision trois mois plus tard



Les principes du débat public

Transparence

- clarté et accessibilité des informations
- tout ce qui se dit ou s'écrit dans le débat est rendu public

Équivalence

toute personne concernée peut contribuer au débat

Argumentation

les avis doivent être argumentés

La Commission particulière du débat public, chargée d'organiser et d'animer le débat, est neutre (pas d'avis sur le projet) et indépendante de toute partie au débat



Le débat par écrit

Par courrier postal, ou électronique,

ou sur internet : www.debatpublic-anneau-top.org

vous pouvez:

- poser des questions
- donner votre avis
- proposer une contribution

Les documents reçus par **courrier postal** ou **électronique** sont publiés sur le site, comme l'ensemble des formes d'expressions du public (principe de transparence).





Les réunions publiques

Ouverture
Approfondissement

29 nov. 2012: Le projet et son contexte

4 déc. 2012 : Le projet et son contexte (suite)

Réunions et ateliers thématiques

5 déc. 2012 : Les solutions alternatives ou complémentaires, 1^{re} partie

11 déc. 2012 : L'aménagement de la ville et la mobilité à l'horizon 2030

13 déc. 2012 : Les impacts des transports sur la santé et l'environnement

17 déc. 2012 : Les aspects financiers

18 déc. 2012 : Les solutions alternatives ou complémentaires, 2e partie

Réunions territoriales 10 janv. 2013 : Entrée Nord-Ouest de Lyon (Tassin-la-Demi-Lune)

17 janv. 2013 : Entrée Sud-Ouest de Lyon (Hôpitaux Sud)

24 janv. 2013: Requalification de l'autoroute A6/A7 (Lyon Confluence)

31 janv. 2013: Entrée Sud de Lyon (Irigny)

20 fév. 2013 : Conséquences pour le BUS et la Rocade'Est (Bron)

Audition publique 5 fév. 2013 : Audition d'acteurs du débat

Clôture Date à confirmer : Les enseignements du débat public



Les enseignements à mi-débat

Débat public Anneau des sciences Tronçon Ouest du Périphérique

Point-presse – 10 janvier 2013



Les enseignements à mi-débat

La CPDP rend compte des questions et opinions exprimées :

- Au cours des 7 premières réunions publiques (1300 participants)
- Dans les espaces d'expression en ligne
 - 17800 visiteurs du site
 - 100 questions et 36 réponses
 - 154 avis avec 81 commentaires

Ces enseignements relatent les propos tenus par les différents participants...

... et non un avis de la CPDP, qui est neutre



L'opportunité du projet

- Des convergences apparaissent sur certaines priorités
 - Nécessité d'un grand contournement de transit (Etat)
 - Requalification de l'A6/A7
 - Développement de l'articulation entre les modes de transports
- Pour certains, notamment les acteurs économiques, le projet favorise le développement (liens entre entreprises et pôles de recherche, accès aux marchés de proximité)
- Pour les opposants, le projet ne répond pas aux enjeux de l'agglomération (mobilité, qualité de vie...), voire contredit des engagements de la communauté urbaine (Plan climat)
- Interrogations sur le coût du projet par rapport à ses bénéfices



Requalifier l'A6/A7, un objectif partagé

- Une situation actuelle plusieurs fois qualifiée de « scandale »
- Un objectif partagé et fortement souhaité par de très nombreux participants
- •Requalifier en boulevard urbain, mais pas au prix d'impacts sur les autres territoires, préviennent certains
- Pour certains, l'Anneau des Sciences n'est pas indispensable à la requalification (ce que conteste le maître d'ouvrage)
- Ils réclament des mesures immédiates (feux tricolores...)



Controverse sur le trafic induit par le projet

- Pour la plupart, toute infrastructure routière nouvelle :
 - tend à accroître les distances parcourues
 - aggrave la congestion et l'étalement urbain
- Des chercheurs ont appliqué au projet un modèle à usage universitaire : il ne montre aucun trafic induit selon les hypothèses retenues (notamment en termes de péage)
- Le maître d'ouvrage insiste sur l'intégration à une politique globale
 - Requalification de l'A6/A7 (pas d'augmentation de capacité)
 - Développement des transports en commun



(1/4) Pour les intervenants, un lien étroit entre déplacements et organisation de la société

- Une société structurée par la voiture, dont l'usage ne devrait pas s'effondrer d'après certains experts
- Pourtant, une remise en cause croissante de la voiture (environnement, image dégradée au profit des transports collectifs...)
- Des évolutions qualitatives probables (covoiturage, autopartage...)



(2/4) Accord général sur un aménagement du territoire qui limite l'étalement urbain et le besoin de déplacements

- Organisation de la ville autour des axes structurants TC et des pôles d'échanges
- Craintes d'un éloignement croissant des activités économiques et des lieux de résidence
- Attentes vis-à-vis des entreprises concernant les déplacements de leurs salariés (incitations TC et modes doux, télétravail...)



(3/4) L'intermodalité revendiquée par tous : ne pas opposer les modes de transport, penser leur articulation

- Pour le maître d'ouvrage, l'Anneau des Sciences
 - s'inscrit dans les objectifs du SCoT
 - favorise l'intermodalité
- D'autres critiquent une vision dépassée et contre-productive
 - Place de la voiture particulière en 2030 surévaluée selon eux
 - Demandes d'un développement accru des transports collectifs et des modes doux



(4/4) L'équité sociale en question

- Inégalités socio-économiques entre habitants des centres-villes et habitants des banlieues éloignées :
 - Face à l'habitat (prix de l'immobilier)
 - Face à l'emploi et au pouvoir d'achat
 - Face aux déplacements (« mobilité subie » contre « mobilité choisie »)
- Craintes d'un renforcement de ces disparités :
 - Par un recours accru à la voiture
 - Par le coût des péages
- Pour des experts, les effets redistributifs des péages pourraient atténuer ces inégalités



Impacts sur la santé et l'environnement

(1/3) Qualité de l'air : une problématique cruciale

- La France enfreint les normes européennes sur les particules fines
- Conséquences financières et surtout sanitaires (40 000 morts prématurées/an)
- Les transports (véhicules diesel), parmi les principaux responsables de la pollution
- Les riverains de l'A6/A7 réclament une requalification urgente



Impacts sur la santé et l'environnement

(2/3) Qualité de l'air : les effets du projet discutés

- Pour le maître d'ouvrage, le projet contribue à améliorer la qualité de l'air (report du trafic de l'A6/A7 sur une infrastructure enterrée, politique globale de transports en commun)
- Le cas des tunnels :
 - Une concentration des polluants aux sorties et cheminées
 - Une pollution rapidement décroissante (effets atténués audelà de 100 m environ)
 - Pas de technique de traitement efficace actuellement
 - Des adaptations de l'urbanisme demandées, notamment aux Hôpitaux Sud



Impacts sur la santé et l'environnement

(3/3) Effet de serre : divergence sur les effets du projet

- Une diminution insuffisante des émissions de GES en France : à ce rythme, les objectifs de limitation ne seront pas respectés (facteur 4)
- Le transport (routier surtout), principal responsable
- Pour le maître d'ouvrage, un bilan neutre du projet en matière de GES, en cohérence avec le Plan climat du Grand Lyon
- Une position contestée :
 - Certains jugent le projet incompatible avec le Plan climat
 - Maintenir le niveau des émissions est insuffisant selon eux : il faut viser une réduction drastique



Les aspects financiers en débat

(1/3) Le financement du projet

- L'infrastructure, financée par le Grand Lyon et le Conseil général
 - Entre 60 et 75 M€/an chacun pendant 38 ans
 - Le reste (24 à 38%) serait apporté par les péages
 - Pour certains, des coûts ne sont pas exprimés (restauration des espaces naturels, traitement des pollutions...) : ils réclament leur estimation et leur intégration au coût total
- Des mesures complémentaires, prévues dans les programmes d'investissement du Grand Lyon :
 - Requalification A6/A7 : 120 M€
 - Requalification des centres-villes : 150 M€



Les aspects financiers en débat

(2/3) Les péages : financement mais aussi régulation urbaine

- Des experts souhaitent une organisation des péages plus cohérente, qui incite l'usager à préférer les contournements (aujourd'hui, A432 payante et voiries centrales gratuites)
- Le péage urbain : différentes formes plus ou moins difficiles à mettre en œuvre (acceptabilité politique et sociale, règlementation incomplète)



Les aspects financiers en débat

(3/3) Les transports en commun, une équation complexe

- Plus ils se développent, plus ils sont déficitaires
- Mais certains rappellent leurs effets externes positifs, non comptabilisés
- •Le volet « transports collectifs » : 800 M€ d'investissements annoncés, financés par le Sytral
- Des précisions demandées sur ces projets (liés à l'Anneau des Sciences, inscrits au SCoT ou complémentaires)
- Pour certains l'argent public doit être investi dans un développement massif des TC
- Le « tout-TC » n'est pas finançable selon le Sytral



Des solutions alternatives ou complémentaires

(1/2) Les solutions sans infrastructure routière majeure, basées sur les transports en commun

- Quatre propositions alternatives ou complémentaires présentées en atelier thématique
- Malgré certaines convergences relevées par le maître d'ouvrage (lignes prévues au SCoT), il juge ces propositions insuffisantes et impossibles sans l'Anneau des Sciences
- Pour certains, des mesures restreignant l'usage de la voiture sont absolument nécessaires pour changer les comportements



Des solutions alternatives

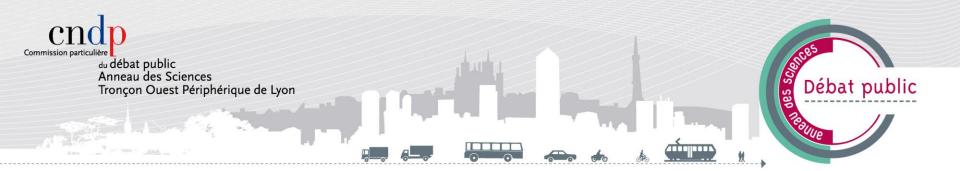
(2/2) Un tracé routier alternatif incluant les communes du Sud-Ouest

- Inclure les communes d'Oullins, Saint-Genis-Laval et Pierre-Bénite à l'intérieur du périphérique...
- ... afin notamment de mieux protéger le cœur de ces villes
- Pour le maître d'ouvrage, cette solution est plus longue que l'Anneau des Sciences et entraînerait plus d'impacts locaux
- Tracés longs (ce tracé alternatif et le scénario Rocade) : craintes d'une utilisation comme infrastructure de contournement de transit



L'expertise complémentaire

- Dix demandes reçues par la CPDP
- Une expertise indépendante décidée par la CNDP le 9 janvier
 - Y a-t-il d'autres hypothèses possibles et réalistes que celles retenues par le maître d'ouvrage pour élaborer son projet à l'aide du modèle du Grand Lyon et du Sytral ? Auraient-elles une incidence significative sur le projet ?
 - Les trois hypothèses en transport collectif sans infrastructures routières majeures étudiées par le maître d'ouvrage nécessitent-elles des études complémentaires et si oui, lesquelles ?
- Le débat public sera prolongé



Merci de votre attention

Commission particulière du débat public sur le projet Anneau des Sciences – Tronçon Ouest du Périphérique de Lyon

contact@debatpublic-anneau-top.org www.facebook.com/debatpublic.anneau.top www.debatpublic-anneau-top.org